

## Nouvelles de la Protection de la Nature

### NOUVELLE REGLEMENTATION DE LA CHASSE DANS LE FINISTERE

En date du 11 octobre 1967, l'Arrêté réglementaire permanent sur la Police de la Chasse dans le département du Finistère vient d'être modifié.

Nous relevons avec plaisir dans ce nouvel arrêté de sensibles modifications dans la liste des animaux nuisibles qui se réduisent aux espèces suivantes :

Quadrupèdes : le Sanglier, le Renard, la Belette, le Chat haret, la Fouine, la Martre, le Putois, l'Ondatra ou Rat musqué, l'Écureuil.

Oiseaux : les Corbeaux (sauf le Grand Corbeau), les Corneilles, la Pie, le Geai, le Pigeon ramier, le Sansonnet ou Etourneau.

Suivant l'exemple des Côtes-du-Nord (voir n° 48 de « Penn ar Bed »), le département du Finistère ne classe donc plus les Rapaces parmi les animaux nuisibles. C'est un grand progrès à notre avis, et nous adressons nos félicitations et nos remerciements à M. DÉNIEL, Directeur départemental de l'Agriculture, à M. MAZERAND, Ingénieur du Génie Rural des Eaux et Forêts, et à M. HOURMANT, Président de la Fédération des Chasseurs du Finistère.

Nous regrettons cependant que la Martre soit encore classée parmi les nuisibles et avouons ne pas bien comprendre cette mesure. La Martre, malheureusement trop rare, est le prédateur naturel des Écureuils.

Nous approuvons par contre vivement l'enlèvement de la liste des nuisibles de la Loutre et du Blaireau, de même nous nous réjouissons de voir proscrire l'usage du piège à poteau.

Souhaitons que ces sages mesures prises par les départements bretons des Côtes-du-Nord et du Finistère fassent école et soient rapidement étendues à l'ensemble du territoire français.

J. DIDIER.

### UN DON DE LA S.N.P.N.

Nous avons publié dans le n° 49 de « Penn ar Bed », une liste éloquent de dons au Fonds de Protection de la Nature en Bretagne. Ceux-ci avaient été motivés par l'action de la S.E.P.N.B. dans le sauvetage des oiseaux mazoutés lors de la marée noire. Or, tout récemment, pour cette même action, M. Christian JOUANIN nous faisait parvenir, au nom de la Société Nationale de Protection de la Nature (S.N.P.N.), un chèque de 5.000 francs. Nous remercions chaleureusement les responsables de cette organisation amie pour leur geste si généreux et nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour signaler à nos adhérents que désormais la L.P.O. et la S.N.P.N. publient un bulletin commun : « Le Courrier de la Nature - L'Homme et l'Oiseau », extrêmement bien documenté et excellemment illustré (Adhésion 10 F - C.C.P. Paris 61-39. Adresse : 54, rue Cuvier, Paris-5<sup>e</sup>).

A. L.

## NOTES

**LE BUSARD SAINT-MARTIN (CIRCUS CYANEUS) NICHEUR DANS LE FINISTÈRE**

Connu comme oiseau passager ou hivernant en Basse-Bretagne, ce beau Rapace vient de livrer la preuve de sa reproduction dans notre région.

Depuis plusieurs années déjà, nous soupçonnions sa nidification dans les Monts d'Arrée : voir les observations de juillet et août 1959 rapportées dans le n° 18 de *Penn ar Bed* par le Dr C. FERRY et nous-même. Le 14 juillet 1960, aux abords du Yeun Ellez, nous sommes survolé par un Busard Saint-Martin mâle dont le comportement bruyant trahit la proximité d'une nichée.



Jeune Busard Saint-Martin encore incapable de voler. Monts d'Arrée (Nord-Finistère), 12 août 1966.

(Photo L. Kérautret)

Le 10 août 1966, nous sommes à nouveau en présence d'un mâle de cette espèce qui alarime au-dessus d'une lande de l'Arrée. Le surlendemain, revenu sur les lieux en compagnie de M. LEBEURIER, nous trouvons l'aire où se tiennent encore les deux derniers de la couvée, que nous baguons. Deux autres jeunes volent aux environs.

C'est donc le premier cas observé de nidification du Busard Saint-Martin en Basse-Bretagne, ce qui ne signifie nullement, bien sûr, que l'espèce se soit installée récemment dans la région.

Il faut cependant remarquer qu'en regard du Busard cendré (*Circus pygargus*) dont la densité paraît assez bonne — compte tenu de la relative pauvreté de son biotope — le Busard Saint-Martin est un hôte sporadique dont la régularité de la reproduction dans l'Arrée reste encore à prouver.

Cette nidification vient néanmoins accroître les richesses biologiques de cette magnifique région du Menez Arre que le Parc Naturel d'Armorique permettra de conserver, nous l'espérons, dans son équilibre actuel.

Lucien KERAUTRET.

### OBSERVATION D'UN OISEAU AMERICAIN A L'ETANG DE CURNIC (Nord-Finistère) : LE PETIT CHEVALIER A PATTES JAUNES

Les oiseaux ne sont pas très nombreux, mais à l'endroit où l'étang est le plus large et du côté opposé à la route, un Chevalier. Taille à peu près celle du Gambette, coloris de l'Aboyeur mais le ventre paraît plus clair et surtout les pattes, aux jumelles 12, semblent jaunes ! L'examen au grossissement 30 confirme ce détail insolite et me permet de voir que le bec est plus court que celui de l'Aboyeur, droit — non relevé — et plus mince. L'oiseau est très actif, courant sans cesse sur le tapis vert des algues, les pattes nettement plus fléchies que celles de l'Aboyeur. Il paraît trouver sa nourriture à la surface qu'il picore à coups de bec très rapides. Son agitation est telle qu'il m'est difficile de le filmer et encore d'assez loin bien que je me sois avancé dans l'étang. Il semble assez farouche car il s'est envolé à deux reprises au cri d'alarme des Gambettes, mais s'est heureusement reposé sur l'étang, non loin de l'endroit d'où il était parti. Le dessus des ailes est uni au vol (gris foncé) et je crois avoir vu du blanc à la queue. Le corps de ce Chevalier est allongé et le cou et la tête souvent tendus dans la quête de la nourriture accentuent encore cette impression de sveltesse. Pas de cri à l'envol.

J'avais identifié provisoirement cet oiseau comme « Petit Chevalier à pattes jaunes » et attendais mon film, lorsqu'une conversation téléphonique avec un collègue ornithologiste amateur comme moi, M. d'AUTUME, m'apprenait qu'il était encore à Curnic le lundi 28 août. Nous en avions fait des observations strictement superposables et il m'annonçait peu après que la photographie de cet oiseau se trouvait dans un ouvrage américain : « Stalking birds with color camera » confirmant l'identification faite avec le « Peterson » : le Petit Chevalier à pattes jaunes (*Tringa flavipes*).

Je ne terminerai pas sans souligner le choix que ce visiteur lointain a fait de Curnic pour une de ses étapes, ce qui prouve une fois de plus, s'il en était besoin, l'importance du maintien et de la protection de cet étang pour l'observation des limicoles migrants (et même des palmipèdes) dans le Finistère Nord.

D<sup>r</sup> MANACH.

### UN CERAMBYCIDE : MONOCHAMUS GALLOPROVINCIALIS, CAPTURÉ DANS LE MORBIHAN

Dans « Penn ar Bed », n° 35, « Forêts bretonnes », j'ai noté que *Monochamus galloprovincialis* (Coléoptère cerambycide) n'a été jusqu'ici capturé que dans deux stations en Bretagne : au Mans par J.-Y. GAUTHIER (juillet 1960) et dans la forêt de Paimpont.

Il m'a paru intéressant de signaler que j'ai capturé un exemplaire vivant de ce Coléoptère le 15 juin 1966 vers midi, courant en plein soleil dans une cour d'école, à Riantec (Morbihan).

Raymond BOULBEN.

## BIBLIOGRAPHIE

*LEGENDAIRE DE LA BRETAGNE*, par Henri WEITZMANN. Bibliothèque des Guides bleus. Editions Hachette. Un volume broché 336 pages. 29,50 F

Voilà un guide idéal pour ceux qui veulent faire leur « Tro Breizh » en flânant. Toutes ces légendes ou ces histoires anecdotiques que l'on raconte à propos de tel lieu ou de telle époque se trouvent rassemblées dans ces pages extrêmement documentées. Nul doute que ce soit un livre d'érudition. Mais il n'a pas le style un peu sec habituel à ce genre d'ouvrage. Pour ma part j'ai beaucoup apprécié l'humour discret qui apparaît dans certaines histoires.

A. LUCAS.